



**OBSERVATOIRE CITOYEN DE L'ACTION DES POUVOIRS PUBLICS EN HAÏTI**

---

**PACTE POUR LA PARTICIPATION ET  
L'INTEGRATION DES JEUNES, DES FEMMES  
ET DES PERSONNES HANDICAPEES  
DANS LE DEVELOPPEMENT DU PAYS**

**Novembre 2015**

# **LES JEUNES FACE A LEUR DESTIN**

## **A. CONTEXTE**

Après avoir suivi et analysé près de 75 débats avec les candidats à la Présidence et les candidats aux législatives sur les différentes stations de radio et télévision, et ayant été témoins du faible taux de participation des jeunes sur toute l'étendue du territoire aux élections de 2015, 18% pour les élections législatives du 9 août et de moins 25%<sup>1</sup> pour les élections présidentielles du 25 octobre 2015, considérant que, selon l'ONI<sup>2</sup>, 6 millions de personnes ont retirée leur carte CIN en 2015. Nous, les jeunes de l'OCAPH, avons constaté que les candidats à la Présidence et au Parlement n'ont pas proposé à la jeune nation haïtienne une stratégie d'Intégration et de Participation des jeunes au développement du pays.

Selon le rapport<sup>3</sup> du Fond des Nations Unies pour la population en Haïti sur la jeunesse haïtienne et selon l'Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique (IHSI), les jeunes de 15 à 24 ans qui constituent la tranche d'âge ciblée par l'OCAPH, représentent au point de vue démographique plus de 50% de la population du pays. Selon l'IHSI<sup>4</sup>, plus de la moitié de la population haïtienne à moins de vingt et une années.

Dans ce contexte électoral, il est important de rappeler aux élus et aux prochains élus que la distribution géographique de la population des Jeunes se présente comme suit :

- Le département de l'Ouest regroupe 42% des jeunes
- Le département de l'Artibonite regroupe 15% des jeunes
- Le département du Nord regroupe (10%) des jeunes
- Les autres départements accusent des pourcentages inférieurs à 10%. Sur trois (3) jeunes vivants en Haïti, deux(2) d'entre eux vivent dans ces trois (3) départements géographiques.

Considérant le poids démographique des jeunes, l'Observatoire Citoyen de l'Action des Pouvoirs Publics en Haïti (OCAPH), à travers son unité « Espace Jeune » regroupant différentes organisations de jeunes dans le pays et ailleurs se propose de signer ce pacte d'engagement avec les élus au parlement haïtien et aux prochains élus de la république (Président et autres).

## **B. JUSTIFICATION**

L'objet de ce manifeste est de faire un plaidoyer pour une plus grande participation des jeunes, des femmes et des handicapés dans les Affaires Publiques de la Nation.

---

<sup>1</sup> [http://www.cephaiti.ht/files/resultats/Resultat\\_definitif\\_1e\\_tour\\_president.pdf](http://www.cephaiti.ht/files/resultats/Resultat_definitif_1e_tour_president.pdf)

<sup>2</sup> <http://oni.gouv.ht/statistiques.php>

<sup>3</sup> La Jeunesse Haïtienne en Chiffres –FNUAP 2010

<sup>4</sup> [http://ihsi.ht/rgph\\_resultat\\_ensemble\\_population.htm](http://ihsi.ht/rgph_resultat_ensemble_population.htm)

- Considérant le faible taux de participation des citoyens aux élections des 9 août et 25 octobre qui met probablement en cause la légitimité des élus ;
- Considérant la question épineuse de la participation des jeunes qui représentent plus de 50 % de l'électorat haïtien, et le constat d'une absence chronique de politique de jeunesse dans les rares programmes élaborés par les candidats à tous les niveaux
- Considérant la capacité des jeunes à se mobiliser pour une plus forte participation lors des prochaines élections du 27 décembre en vue de renforcer la légitimité des futurs élus ;
- Considérant que les jeunes de l'OCAPH sont conscients également du rôle que les personnes à mobilité réduite et les femmes jouent dans le développement du pays ;

L'OCAPH a décidé de mettre en place une coalition d'organisations de jeunes et d'handicapés qui présente une proposition de cinq (5) engagements à la nation que les élus des élections législatives et présidentielles devraient mettre en application sur les prochaines 5 ans:

**Engagement no.1 : Pour une Politique Publique d'intégration et d'implication des jeunes, des femmes et des handicapés.**

Les jeunes de l'OCAPH demandent aux candidats à la Présidence de présenter à la nation les éléments de leur politique nationale de jeunesse pour les prochains cinq ans. Cette politique devrait inclure notamment l'aspect « volontariat des jeunes » pour la protection de l'environnement, le renforcement de la protection civile et de la sécurité nationale.

**Engagement no. 2 : Pour le Renforcement de la formation professionnelle et de l'Enseignement Supérieur des jeunes.**

Les jeunes de l'OCAPH demandent aux candidats à la Présidence de présenter à la nation

- Une politique de formation professionnelle et technique des jeunes Haïtiens afin de répondre aux chômages et aux besoins du pays en termes de ressources humaines qualifiées dans les différentes filières techniques.
- Une politique de promotion de l'enseignement supérieur en vue d'éviter le flot massif de jeunes vers la République Dominicaine pour décrocher un diplôme d'études Universitaires.

**Engagement no. 3 : Pour une Politique de promotion de la culture entrepreneuriale pour lutter contre le chômage et la pauvreté.**

Les jeunes de l'OCAPH demandent aux candidats à la Présidence de présenter à la nation Haïtienne une politique incitative d'investissement pour les jeunes entrepreneurs Haïtiens. Il est temps que l'entrepreneuriat devienne le moteur de la lutte contre la pauvreté et le chômage qui entravent le développement de la jeunesse haïtienne et par voie de conséquence celui du pays

**Engagement no. 4 : Pour une Politique de discrimination positive en faveur des personnes handicapées.**

Il est demandé aux candidats d'articuler une politique qui prendra en compte l'insertion des personnes en situation d'handicape, leur permettant de se développer, de s'épanouir et de s'intégrer le mieux possible dans la société. Le renforcement des capacités du personnel et des moyens alloués à la prise en charge des handicapés, l'accès aux lieux d'accueil, particulièrement les lieux publics, et toutes autres structures spécialisées, sont fortement recommandés. La priorité aux personnes à mobilité réduite qualifiées dans les milieux professionnels doit être également accordée.

**Engagement no.5 : Pour un véritable accès aux soins de santé pour les groupes les plus vulnérables.**

Nous demandons aux candidats de proposer à la nation haïtienne une politique de santé axée sur une Police d'Assurance-maladie qui couvrira surtout les jeunes et les plus démunis qui représentent la majorité nationale.

**C. MOYENS DE MISE EN ŒUVRE :**

Tenant compte du fait qu'il faut mobiliser des ressources financières pour la mise en œuvre des cinq (5) engagements susmentionnés, Nous, la coalition des jeunes organisations partenaires de l'OCAPH, proposons aux élus de considérer les mesures suivantes :

Augmenter le budget du Ministère de la Jeunesse et des Sports et de l'Action Civique de 20% à partir des sources ci-dessous mentionnées :

**1. Augmentation des certaines taxes douanières de 3 à 5% sur :**

- Les boissons alcoolisées, les cigarettes importées qui ne font que détruire la santé de la jeunesse Haïtienne.
- Tout produit importé qui est déjà en production en Haïti. Cette taxe permettra de promouvoir les industries nationales qui doivent être protégées par l'Etat. En retour les industries nationales qui bénéficieraient de cet avantage devraient recruter 2% de jeunes par année.

**2. Augmentation des frais de contravention de 100%. Nous proposons que l'Etat Haïtien augmente de 100% les contraventions de la circulation liées surtout à l'excès de vitesse sur les routes nationales. Un pourcentage de 5% des recettes du service de la circulation des véhicules devra être réservé pour l'exécution des engagements pris par les élus. Il va falloir une plus grande présence de la police dans les villes et sur les routes avec pour responsabilité d'appliquer les règles de la circulation automobile**

dans les moindres recoins du pays afin de corriger les nombreux écarts enregistrés et du coup augmenter les revenus dont une partie irait vers des programmes de jeunes.

3. **Intégration et de façon légale des frais de contravention contre l'insalubrité publique (Rues, etc).** Nous proposons à l'Etat de légiférer ou faire appliquer dans toutes les mairies de la république des lois, principes sanctionnant les personnes qui salissent les rues. Parallèlement, nous proposons de mettre sur pied des programmes de sensibilisation et de formation, radios, télé et autres, relatifs aux principes et normes en la matière et à la gestion des déchets.
4. **Affectation d'un pourcentage de 2%** des taxes collectées à partir de la sécurisation de la frontière, sur les sanctions relatives à l'insalubrité publique et autres pour l'exécution des engagements mentionnés dans ce document.

#### **D. MONITORING DU PACTE DE COALITION DES JEUNES DE L'OCAPH**

1. Nous allons lancer, dès cette semaine, une invitation aux candidats à la présidence qui feront partie du deuxième tour des élections à participer à un débat spécial entre la plateforme de l'OCAPH et les représentants des jeunes, des femmes et des personnes à mobilité réduite. Ce débat spécial permettra aux candidats du deuxième tour de présenter à la nation, aux jeunes, aux femmes et aux handicapés leur politique d'intégration.
2. Les consultations seront renforcées en vue de faciliter une vaste mobilisation des jeunes, des femmes et des handicapés pendant tout le mois de Novembre et de Décembre 2015 pour le deuxième tour des élections prévu pour le 27 décembre prochain.
3. Une structure de suivi, déjà mise en place par OCAPH et ces partenaires fera le suivi systématique des engagements qui seront pris par les candidats à la présidence et les parlementaires élus lors de leurs différentes interventions à la radio et à la télévision au cours de leur campagne.

**Pour le groupe des jeunes de l'OCAPH :** \_\_\_\_\_

***Jean Paul PERCEVAL***

Responsable Espace Jeune/ OCAPH

**Date :** Novembre 2015